

CONSEIL DE POLE

RELEVÉ DE DECISION
de la réunion n° 04 du 27 août 2020
(validé en CP du 30 novembre 2020)

Etaient présents :

Monsieur Georges VIRASSAMY (Collège A),
Madame Odile MARCELIN FRANCOIS-HAUGRIN (Collège B),
Monsieur Max MORINIERE (Personnalité extérieure),
Madame Aurélie NELLA (Personnalité extérieure).

Etaient représenté (e)s :

Madame Cécile BERTIN-ELISABETH (Collège A),
Madame Karine KIMBOO (Collège BIATSS),
Monsieur Emmanuel THOUARD (personnalité extérieure).

Etaient absents non excusé (e)s :

Monsieur Raymond CESAIRE (Collège A),
Madame Dominique AURELIA-TOTO (Collège B),
Monsieur Serge COLOT (Collège B),
Monsieur Olivier PORTECOP (Collège BIATSS),
Madame Raïssa GABOURG (Collège étudiant),
Monsieur Ludovic ZACHARIE (Collège étudiant),
Madame Arlette BRAVO-PRUDENT (Personnalité extérieure).

Doyens et Directeurs de composantes présents ou représentés :

Monsieur Cédric VIRASSAMY (Représentant de l'INSPE),
Monsieur Laurent MANYRI (Directeur de l'IUT).

Ordre du jour

- 1- Validation du Relevé de décisions du 12 juin 2020.**
- 2- Présentation des Plans de Reprise d'Activités (PRA) du pôle universitaire de Martinique.**
- 3- Gestion des recrutements des personnels sur le pôle Martinique.**
- 4- Conventions.**
- 5- Répartition des crédits de paiement reçus pour régularisation des charges à payer (SUP et composantes).**
- 6- Nouvelle jauge pour la rentrée universitaire 2020/2021.**
- 7- Questions diverses.**

Madame la Vice-Présidente du Pôle ouvre la séance à 9 heures et 15 minutes.

Après avoir fait le point sur les administrateurs présents et les procurations, Madame la Vice-Présidente rappelle qu'il s'agit du Conseil de Pôle du 31 juillet 2020 qui a été reporté en l'absence de quorum et qui peut valablement se tenir aujourd'hui.

Mme la Vice-Présidente exprime que la crise sanitaire relative au COVID 19 oblige à mener les activités professionnelles au sein du pôle universitaire dans le respect du protocole de sécurité sanitaire de l'UA. Le Conseil de Pôle est ainsi réalisé en visio-conférence.

Madame la Vice-Présidente énonce l'ordre du jour tel qu'envoyé aux administrateurs.

Une question diverse est demandée par la Vice-Présidente relative à la publication d'un poste du Pôle Universitaire de Martinique sur support vacant APAE (catégorie A)

1 - Validation du relevé de décisions du CP du 12 juin 2020

Le relevé de décisions du 12 juin 2020 est soumis au vote des administrateurs.

Approbaton

Nombres de membres présents et représentés	7
Nombre de voix POUR	6
Nombre de voix CONTRE	0
Ne prend pas part au vote	1
Nombre d'abstention	0

Le relevé de décision du 12 juin 2020 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

2 - Présentation des Plans de Reprises d'Activités (PRA) du Pôle Universitaire de Martinique.

Mme la Vice-Présidente rappelle qu'il est indispensable de prendre des dispositions dans ce contexte particulier de crise sanitaire pour permettre que les activités professionnelles soient réalisées en préservant la santé et la sécurité des personnels et des usagers. Dans ce cadre, l'Université des Antilles a élaboré un Plan de Reprise d'Activités (PRA) qui a été mis en œuvre au sortir du confinement en Mai 2020, avec des déclinaisons pour chaque Pôle universitaire. Le Président de l'UA a mis en place une Cellule de Reprise afin de pouvoir étudier et valider les modalités de reprise d'activités au niveau des deux pôles universitaires.

Les membres sont invités à voter le Plan de Reprise d'Activité du Pôle Universitaire de Martinique (PUM).

Approbaton

Nombres de membres présents et représentés	7
Nombre de voix POUR	7
Nombre de voix CONTRE	0
Ne prend pas part au vote	0
Nombre d'abstention	0

Le PRA du PUM est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

3 - Gestion des recrutements des personnels sur le Pôle Martinique

Mme la Vice-Présidente présente les tableaux récapitulatifs des postes (enseignants et enseignants-chercheurs) non publiés sur les années 2018/2019 et 2019/2020 :

- Campagne d'emplois 2018/2019 : 10 postes validés pour publication par le conseil de pôle et rejetés par le conseil d'administration de l'établissement.
- Campagne d'emplois 2019/2020 : 15 postes validés pour publication par le conseil de pôle et rejetés par le conseil d'administration de l'établissement.
- A cela s'ajoute 1 emploi redéployé subrepticement de la faculté LSH en Martinique vers le DPLSH en Guadeloupe.

Après échanges et discussions, la Vice-Présidente demande aux membres présents et représentés de valider la proposition d'élaboration d'un courrier à l'attention du président de l'Université sur la question de la non-publication de postes et des incidences pour le Pôle universitaire de Martinique.

Approbation

Nombres de membres présents et représentés	7
Nombre de voix POUR	6
Nombre de voix CONTRE	0
Ne prend pas part au vote	1
Nombre d'abstention	0

La proposition est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

4 - Conventions

La gestionnaire en charge des conventions présente le tableau comprenant 6 conventions.

Les membres proposent la renégociation des tarifs en vigueur avec la Ville de Schœlcher pour la prochaine convention de mise à disposition d'installation sportive.

En absence de connexion d'un administrateur, le nombre de votants passe à 6 au lieu de 7.

Les membres présents et représentés sont invités à approuver le tableau des conventions dans son ensemble.

Approbation

Nombres de membres présents et représentés	6
Nombre de voix POUR	6
Nombre de voix CONTRE	0
Ne prend pas part au vote	0
Nombre d'abstention	0

Le tableau des conventions est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

TABLEAU DES CONVENTIONS



CONSEIL DE POLE DU 31 JUILLET 2020

POINT CONVENTIONS

Point soumis pour approbation du Conseil de Pôle – sous réserve en matière DAF et DAF

Date du conventionnement	Opération concernée	Objet de la convention	Co signataire & partenaires	Durée de la Convention	Engagement financier UA Pôle Martinique	Montant dépenses	Montant recettes	Informations complémentaires	Observations
1	2020	Mise à disposition de locaux	Mise à disposition de salles informatiques de l'INSPE au profit de l'ESI	UA-Pôle 972/INSPE/ESI	01/10/2019 au 30/06/2021	OUI		150,00 €/demi-journée/salle	Validation DAF - en attente validation DAF
2	2020	Partenariat	Réalisation de la maquette d'agenda 2020/2021 de l'INSPE Martinique	UA/INSPE/Réseau Campus	A compter de la signature de la convention	OUI	6 350,00 €		Le DAF valide sous réserve que l'INSPE ait les crédits suffisants pour les agendas - en attente de validation DAF
3	2019	Régularisation Mise à disposition de locaux	Mise à disposition de locaux préfabriqués jouxtant ceux de l'association étudiante CASEE au profit de Campus Communication	UA-Pôle 972/Campus Communication	Année universitaire 2019/2020	NON	NEANT	NEANT	Sous réserves de validation DAF
4	2020	Mise à disposition de locaux	Mise à disposition de locaux préfabriqués jouxtant ceux de l'association étudiante CASEE au profit de Campus Communication	UA-Pôle 972/Campus Communication	Année universitaire 2020/2021	NON	NEANT	NEANT	Sous réserves de validation DAF
5	2020	Partenariat d'intervention	Consultation de santé sexuelle et de dépistage mensuel au profit des étudiants du Pôle Universitaire de Martinique	UA-Pôle 972/ SUMPIS/ Centre Gratuit d'information, de Dépistage et de Diagnostic /Action Sida Mque	En à compter de la date de signature de la convention	NON	NEANT	NEANT	Sous réserve de validation DAF

5 – Répartition des crédits de paiement reçus pour régularisation des charges à payer (SUP et Composantes)

En l'absence de Mme la RAF du PUM, Mme la Vice-présidente présente la note complémentaire au BR1 2020 relative aux charges à payer. Cette note détaille les charges à payer qui sont remontées par le Service Universitaire Polaire (SUP) et les Composantes. La proposition de répartition des crédits reçus est détaillée dans la note.

Les membres présents et représentés sont invités à approuver la répartition suivante :

Crédits	INSPE	FDE	DSI	SUP
C10 (€)	26 034	1 973	27 361	191 578

Approbation

Nombres de membres présents et représentés	6
Nombre de voix POUR	6
Nombre de voix CONTRE	0
Ne prend pas part au vote	0
Nombre d'abstention	0

La proposition est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

6 – Nouvelle jauge pour la rentrée universitaire 2020/2021

A titre d'information, il s'agit d'évaluer dans le contexte de la crise sanitaire actuelle, les capacités d'accueil des étudiants dans les salles d'enseignement des différentes composantes. Pour tenir compte des mesures de distanciation physique dans le cadre de la gestion de la pandémie qui nous concerne (COVID 19), cette évaluation est mise en œuvre au sein des composantes du Pôle Universitaire de Martinique. Les services ont reçu les éléments des différentes composantes (FDE, LSH, INSPE et DSI). Les retours d'informations concernant l'IUT sont en cours. Le document de synthèse est en cours de finalisation.

7 – Questions diverses

Publication d'un poste du Pôle Universitaire de Martinique sur support vacant APAE (catégorie A). Mme la Vice-Présidente relate les faits concernant le recrutement, par le Président de l'Université des Antilles, d'un RAF-Adjoint sur le support APAE (catégorie A) du pôle Martinique. La procédure de recrutement, la fiche d'occupation de poste, le positionnement hiérarchique de l'agent ont été imposés par le président de l'UA à la vice-présidente du PUM. En l'occurrence, l'agent est rattaché hiérarchiquement directement au président de l'UA et à la direction des ressources humaines de l'établissement, ses missions ne répondent pas aux besoins prioritaires actuels du PUM. Ces éléments, relatifs au dossier de recrutement, n'ont pas été adressés à la vice-présidente mais à la RAF du PUM.

Madame la Vice-Présidente lève la séance à douze heures et trente minutes.

Fait à Schoelcher, le 27 Août 2020

La vice-présidente du Pôle Universitaire de Martinique

Odile MARCELIN FRANÇOIS-HAUGRIN

